



Séparations de biens

Par Lynce

Bonjour,

Concrètement je souhaiterais me séparer de mon conjoint (pacs) deux enfants, propriétaire pour ma part 48% et lui 52%, actuellement en procès sur le bien pour vis cachés.donc pareil 50/50 à l'issue du procès. Mes questions, comment me séparer de ma part si mr refuse la revente, s'il refuse le de pacs.je risque quoi pour mes enfants ?

C'est là que ça devient complexe pour être honnête ma part à 48% c'est lui qui avait les fonds, N'ayant pas d'économies de côté. Je souhaite lui rendre cette argent mais cependant je voudrais qu'à l'issue du procès toutes les sommes me sois reversé, pour le principe que j'ai tout entrepris seul perdu mon travail pour les expertises, intervenant et monté tout le dossier avec mon avocat, alors que mr ne travaillé pas et qu'il a même refusé que j'attaque.

Merci à vous désolé pour les sentiments, mis je pense être clair.

Par yapasdequoi

doublon à effacer